

Rwanda : Les militaires français réagissent

Communiqué du 5 juillet 2006 du Général Jean-Claude Lafourcade (2S),

ancien Commandant de l'opération Turquoise au Rwanda, et Président de l'association France Turquoise.

RWANDA : LES MILITAIRES FRANÇAIS REAGISSENT

Je viens d'apprendre que la Cour d'appel de Paris a rejeté, lundi 3 juillet 2006, la requête en nullité du Parquet qui contestait la validité des auditions des plaignants contre l'armée française lors de son intervention au Rwanda en 1994 (opération Turquoise). L'instruction va donc se poursuivre au Tribunal aux Armées de Paris (TAP).

En tant qu'ancien commandant de cette opération, je pense indispensable de m'exprimer sur ce sujet.

Cette décision doit contribuer à rétablir la vérité sur l'engagement de l'armée française au Rwanda et, en ce sens, elle doit être approuvée.

L'opération Turquoise s'est déroulée dans un contexte humain particulièrement difficile et éprouvant pour les militaires qui y ont participé. Cette mission a permis de sauver des milliers de vies lors du génocide rwandais. Elle a été reconnue comme exemplaire par l'ensemble de la communauté internationale (ONU et UNHCR, notamment) et par la grande majorité des médias présents à l'époque sur le terrain.

Malgré cela, l'armée française est aujourd'hui accusée de « complicité de génocide et de crimes contre l'humanité ».

Cette accusation voudrait faire le procès de l'opération Turquoise et, au-delà, de la politique française au Rwanda. Cela n'est pas admissible.

Il s'avérait que des fautes individuelles ont été commises, il reviendrait à la justice de les sanctionner. Si les accusations sont infondées, il faudra le faire savoir et en tirer les conséquences. Mais, en aucun cas, cette instruction ne saurait jeter l'opprobre sur l'action de l'armée française au Rwanda.

En tant que commandant de l'opération Turquoise sur le terrain, je peux, mieux que personne, certifier que le mandat de l'ONU était très clair et qu'il a été rempli en toute impartialité. D'ailleurs, les nombreux observateurs de l'ONU, des ONG et des médias, présents en permanence, auraient immédiatement réagi à tout manquement.

Par ailleurs, des informations récentes disponibles sur les événements du Rwanda éclairent un jour radicalement nouveau la genèse et le déroulement de cette épouvantable tragédie.

J'attends de la procédure en cours qu'elle me permette, avec d'autres, acteurs et témoins, de dire certaines vérités et de démontrer la réalité d'une opération de désinformation.

L'Association France Turquoise, récemment créée en vue de rassembler tous ceux qui souhaitent défendre et promouvoir l'honneur de l'armée française et des militaires français ayant servi au Rwanda, se réserve le droit de prendre toute initiative en ce sens.

Paris, le 5 juillet 2006.

Le Général (2S) Jean Claude LAFOURCADE